

#acquisition

#biodiversité

#ferme

#solidaire

ACHAT DE TERRES AGRICOLES MISES EN LOCATION

Structure : Terre de Liens

Difficulté : facile



Agroécologie

Associations

France

L'accès aux terres agricoles est un enjeu crucial pour notre sécurité alimentaire, et notre société au sens large. Sans terre agricole, pas de paysan-nes ni d'agriculture de proximité respectueuse de l'environnement et créatrice de liens. Pour Terre de liens, l'effritement de notre richesse agricole, la perte de biodiversité et le déclin des campagnes n'ont rien d'une fatalité : l'avenir peut offrir bien d'autres perspectives aux terres et à l'agriculture paysanne. Si l'on se donne les moyens.

Acquérir des fermes

Notre action principale : l'acquisition de terres et de fermes qui vont rejoindre le réseau des fermes Terre de liens. Ces terres sortent définitivement du marché spéculatif, sont assurées d'être maintenues à long terme dans leur vocation agricole et sont prêtes à accueillir de nouveaux profils paysans aux pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement.

En mobilisant de l'épargne solidaire, des dons, des legs et des donations, Terre de liens acquiert des terres agricoles. Concrètement, les fermes sont achetées par [la foncière Terre de liens](#), une entreprise d'investissement solidaire, ou [la fondation Terre de liens](#), reconnue d'utilité publique. Sur le terrain, des bénévoles se mobilisent pour assurer le montage des dossiers, accompagner des personnes en recherche de terres et faire vivre le projet Terre de Liens dans tous les territoires.

Après acquisition, Terre de Liens assure en tant que propriétaire son métier de bailleur : mise en location (bail rural environnemental *), interventions en cas de problèmes liés aux lieux loués, gestion du patrimoine. Au-delà de cette relation locataire-bailleur, un lien se crée dans la durée avec les fermiers et fermières, et des temps de rencontre sont organisés pour encourager les échanges ou partages d'expériences entre les personnes du réseau.

* **Le bail rural environnemental (BRE)** est un bail rural assorti de clauses environnementales. Il permet d'inclure dans le bail des clauses visant à orienter les pratiques agricoles vers la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des paysages, des sols, la labellisation bio, etc.

Terre de Liens est le principal prescripteur de baux ruraux environnementaux en France. L'ensemble des terres en propriété est loué à des paysans-nés via ce type de bail. Alors que le BRE est majoritairement utilisé pour mettre en location des zones spécifiques à préserver, Terre de Liens le pratique sur l'ensemble de ses fermes, associant ainsi activité productive et préservation des ressources.

Liens

<https://terredeliens.org/>